

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

MASSON

Jean-Louis

Elu départemental/Var (83)/Président du Conseil départemental du Var

Élu(e) ou nommé(e) le : 22/10/2022

Déclaration déposée le : 24/03/2025 13:32:56

Renseignements personnels :

Date de naissance : 05/02/1954

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Société anonyme gardéenne d'économie mixte (SAGEM) de 07/2020 à 10/2022 Président du Conseil d'administration Commentaire : ██████████	2020 : 5 250 € Net 2021 : 10 500 € Net 2022 : 13 750 € Net
Organisme : Société Anonyme Gardéenne d'économie Mixte (SAGEM) de 07/2017 à 07/2020 Membre du conseil d'administration Commentaire : Après mon élection en tant que député en juillet 2017 je suis devenu Membre du conseil d'administration.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : S.P.L Société d'aménagement et de gestion publique (SAGEP) de 07/2017 à 07/2020 Membre du Conseil d'administration	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : S.P.L Société d'aménagement et de gestion publique (SAGEP) de 07/2020 à 10/2022 Président du Conseil d'administration Commentaire : ██████████	2020 : 525 € Net 2021 : 1 050 € Net 2022 : 1 375 € Net
Organisme : OFS Méditerranée : Organisme de Foncier Solidaire de 04/2022 à 10/2022 élu Président du Conseil d'administration de l'OFS Méditerranée le 14 avril 2022 Sans aucune gratification. Commentaire : ██████████	
Organisme : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance depuis le 10/2022 Membre Commentaire : Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un dispositif local de réflexion et d'élaboration des stratégies de sécurité et de prévention de la délinquance pour la ville de la Garde. ██████████	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net
Organisme : Membre du conseil d'administration ARS PACA depuis le 03/2025 Administrateur titulaire	2025 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Maison de l'Emploi TPM	Président Commentaire : Mandat bénévole
Association " Les amis de Jean-Louis Masson	Membre Bénévole Commentaire : L'association "des amis de JL Masson" et une association 1901 à but non lucratif dans laquelle je n'exerce aucune responsabilité statutaire. Je ne perçois évidemment aucune rémunération. Cette association ne perçoit par ailleurs aucune subvention publique.

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de la GARDE de 07/2020 à 10/2022 Commentaire : ██████████	2020 : 16 928 € Net 2021 : 23 700 € Net 2022 : 23 700 € Net
Vice-président de la métropole TPM de 07/2020 à 10/2022 Commentaire : ██████████	2020 : 8 596 € Net 2021 : 12 034 € Net 2022 : 12 034 € Net
1er Adjoint au Maire de la Garde depuis le 11/2022 Commentaire : 1er adjoint sans délégation et sans indemnité	2022 : 0 € Net
1er Vice président du Conseil Départemental de 07/2021 à 10/2022 Commentaire : Indemnité écartée. - ██████████	2021 : 4 538 € Net 2022 : 6 483 € Net

Observations

██████████

Je soussigné Jean-Louis MASSON certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.
Fait, le 24/03/2025 13:32:56
Signature : Jean-Louis MASSON